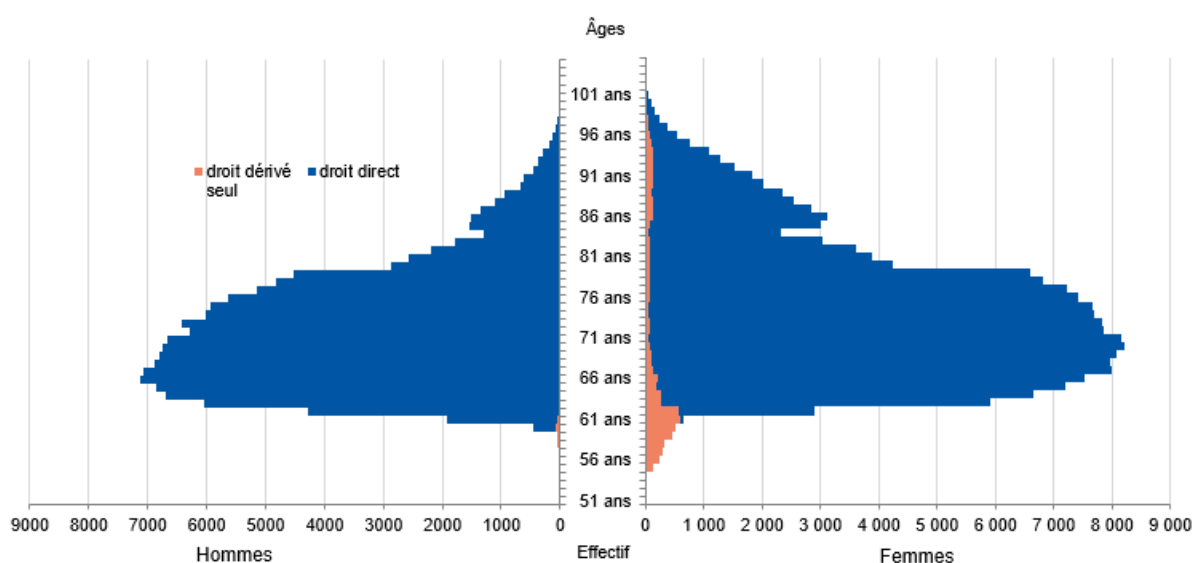


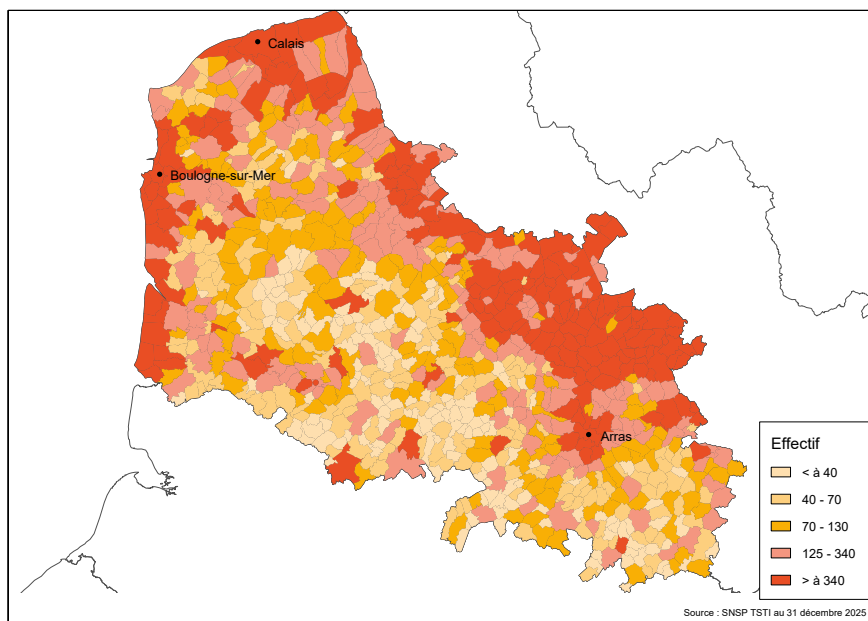
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	8 005	12 520	20 525
Droits directs (retraites personnelles)	7 170	8 369	15 539
Droits dérivés (retraites de réversion)	835	4 151	4 986
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	589	1 070	1 659
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 259	659	2 918
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,7 ans	63,7 ans	63,2 ans
Droits dérivés	73,6 ans	72,4 ans	72,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	133 234	178 695	311 929
Retraités percevant un droit direct seul	126 680	119 089	245 769
Retraités percevant un droit dérivé seul	846	7 100	7 946
Retraités percevant les deux à la fois	5 708	52 506	58 214
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,6%	4,9%	4,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	45 593	14 597	60 190
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,7 ans	74,8 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 071 €	812 €	923 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,4%	50,6%	35,3%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Calais			
Nombre total de retraités	5 649	8 537	14 186
Retraités percevant un droit direct seul	5 350	5 104	10 454
Retraités percevant un droit dérivé seul	28	312	340
Retraités percevant les deux à la fois	271	3 121	3 392
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,3%	6,5%	6,0%
Boulogne-sur-Mer			
Nombre total de retraités	3 045	5 167	8 212
Retraités percevant un droit direct seul	2 867	3 230	6 097
Retraités percevant un droit dérivé seul	23	196	219
Retraités percevant les deux à la fois	155	1 741	1 896
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,8%	8,8%	8,8%
Arras			
Nombre total de retraités	2 760	4 227	6 987
Retraités percevant un droit direct seul	2 632	2 856	5 488
Retraités percevant un droit dérivé seul	15	181	196
Retraités percevant les deux à la fois	113	1 190	1 303
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,5%	7,4%	7,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr